

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100235

N/REF : 13/10/2025 9H03 C:263561 I:27328
V/REF : OSMIL807613378
V/Email reçu le Lundi 13/10/2025 a 9H03

SELON DEVIS N° 5100050

V/REF.IMM. 700

IMMEUBLE : LA PORTE DE L'OUEST
2 a 30 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

FONCIA ALPES DAUPHINE

**1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES**

Fontaine, le 14 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 DANUBE - PARTIES COMMUNES
DAVID LAMOUREUX 0631492458

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100050 du 10/10/2025 d un montant de
390,97 TTC

Donneur d'ordre : Mme B. LORIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU GENERALE - 48H A L'AVANCE
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES - ALLEE 10
COUPURE D'EAU GENERALE DU BATIMENT
OUVERTURE DU PLAFOND
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE EN GALVA DN40
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 14/10/2025

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 a 14H43 Mme B. LORIN

AH TT Email envoyé le 10/10/25 a 16H47 Mme B. LORIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	355,43	355,43
	TOTAL H.T.		355,43
	T.V.A. a 10,00%		35,54
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>390,97</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN